TRANSPORT SCOLAIRE
Formulaire de demande de duplicata de carte

La carte de transport scolaire de votre enfant est perdue, détériorée ou a été volée. Afin de continuer à emprunter les transports scolaires, il est obligatoire de demander un duplicata **(5€)**

Merci de remplir les champs du formulaire en lettre majuscules. Tout document illisible ou incomplet ne pourra être traité.

L'ÉLÈVE

Nom :

Prénom :

Né(e) le : / /

Sexe : F M

LE REPRÉSENTANT DE L'ÉLÈVE

Mère Père Tuteur Foyer ou famille d'accueil Association

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Commune

Adresse e-mail (obligatoire)

Cette adresse est utile pour récupérer vos identifiants de connexion pour consulter votre dossier de suivi en ligne ou renouveler vos demandes de transports les années suivantes.
Elle peut être utilisée dans le cadre d'une communication liée aux transport scolaires.

Téléphone (portable de préférence)

PAIEMENT DU DUPLICATA (5 EUROS)

Merci de joindre à ce formulaire votre paiement de **5€ en espèces ou chèque** à l'ordre de Keolis Vesoul Mobilités.

Le duplicata de transport scolaire sera envoyé directement au domicile du représentant de l'élève.

FORMULAIRE A ENVOYER A :
KEOLIS VESOUL MOBILITÉS- acteur du réseau moova
Z.I Ouest- rue des Saules- 70 000 NOIDANS-LES-VESOUL

Ou le déposer à la Boutique Mobilité- Gare SNCF
70 000 VESOUL

Fait à le / /

Signature

Les données à caractère personnel collectées à l'occasion de l'inscription au transport scolaire font l'objet d'un traitement informatique et seront utilisées par le service transport et mobilités durables de la CAV uniquement pour les besoins de l'inscription et de la gestion du service conformément au règlement n° 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données. La base légale du traitement est l'exécution de la mission d'intérêt public que constitue la mise en œuvre du service de transport scolaire. Ce traitement a pour finalité l'instruction des demandes d'inscription au service de transport scolaire et la gestion du service. Ce traitement donne lieu à une instruction automatisée des dossiers des usagers sur la base des informations fournies, conduisant à la prise d'une décision individuelle automatisée. Les données sont conservées pendant une durée d'un an pour tenir compte des éventuels contrôles et ne seront traitées que par le service transport. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données à caractère personnel vous concernant. Vous pouvez retirer votre consentement au traitement de vos données ainsi que vous opposez au traitement de vos données et exercer votre droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez consulter le site cnil.fr pour plus d'informations sur ses droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données (Communauté d'Agglomération de Vesoul 9 rue des Casernes 70 000 VESOUL ou à dpd@vesoul.fr en fournissant un justificatif d'identité). Si vous estimez, après l'avoir contacté, que ses droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.